

Projet “la déclaration en images” pour une classe de pro et de générale

NOI DROITS HUMAINS

Document de référence pour le projet, contenant le texte de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.



Cette année les 2BCMV ainsi que les 2GT1 ont pu réaliser un projet d'éducation artistique et culturelle portant sur l'univers de la photographie en lien avec le programme d'EMC.

Ce projet “La déclaration en images” concernait 30 classes de tous niveaux sur tout le territoire, chacune devant illustrer un article de la déclaration universelle des droits humains de 1948.

Nos deux classes devaient ainsi chacune trouver comment illustrer LEUR article, grâce notamment à des recherches sur ce thème mais aussi grâce à l'intervention d'un photographe professionnel en classe pendant 12h par classe !

Leur travail sera exposé à la préfecture d'Evry à partir du mois de juillet. Vous êtes bien sûr invités à vous rendre sur place pour voir de plus près leurs photographies.

L'exposition ne concerne d'ailleurs pas que le lycée Alexandre Denis mais s'inscrit dans une démarche collective avec d'autres écoles, lycées et collèges de la région afin d'illustrer l'ensemble des trente articles.

Aujourd'hui plus que jamais il est important de se rappeler de nos droits et de promouvoir nos idéaux et nos principes. Porté par nos élèves ce projet artistique montre l'engagement de la

nouvelle génération à faire vivre nos libertés.